

M 168 – 22.04

Motion du Conseil municipal de Vernier du 11 octobre 2022

relative à l'objet suivant :

POUR DES BORNES DE RECHARGES ÉLECTROMOBILES SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL

le Conseil municipal de Vernier, par 21 OUI, 11 NON et 2 abstentions,

invite le Conseil administratif :

- 1 à étudier la mise en place de bornes électriques pour différents types de véhicules sur le territoire communal ;
- 2 à prendre contact avec les fournisseurs d'énergie et les acteurs fournissant des bornes électromobiles pour véhicules électriques ;
- 3 à remettre un rapport au Conseil municipal, qui traiterait notamment d'un concept de mobilité électrique pour la Ville de Vernier ainsi qu'un plan programmatique de mise en place de bornes d'électromobilité sur le territoire communal.

